

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du " VAL DE LIGNE "
07110 LARGENTIERE

Validation des délibérations du 2 février 2023

Ordre du Jour :

- Validation du conseil communautaire du 7 décembre 2022
- Modification délibération indemnités de fonction des élus
 - Appel à projet forêt
 - Voie verte Uzer-Largentière
 - Petite ville de demain
 - OPAH 2023-2026
 - Commission PLUI
 - Département Ardèche : dossier atout ruralité
 - Stagiaire OIT
 - Carte touristique Sud Ardèche
 - Modification régie de recettes accueil de loisirs
 - Financement BAFA
 - Avenant convention CDG07 1^e trimestre 2023
 - Décisions prises par le Bureau
 - Décisions prises par la Présidente
 - Questions diverses

Séance du 2 février 2023

L'An deux mille vingt-trois et le deux février à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame BAULAND Brigitte, Présidente, au siège de la Communauté de Communes

Présents : M. HERNANDEZ Christian, Mme MOUTERDE Hélène et Mme MOLLEN Dominique (CHASSIERS), M GRATTEPANACHE Gilles (CHAZEAX), M. VEDOVATO Bernard (JOANNAS), M. ROSE Hermand, M PAUL André, Mme MAIGRON Agnès, Mme FOURNET Claudine (LARGENTIERE), Mme DI MINO Magali, M. NURY Didier et M. DELEUZE Johan (LAURAC), M BEAULATON David (MONTREAL), M. VIELFAURE Robert (ROCHER), Mme BALAZUC Marie Hélène (SANILHAC), Mme BAULAND Brigitte (TAURIERS)

Absents excusés : Mme ANJOLRAS Huguette, M. BOIRON Bernard, M. CHANIOL Bernard, M. AUBERT Yves

Absents : M BASTIEN Franck, M. VILLALONGA Jérémy, Mme OUZEBIHA Arlette, Mme ALLEFRESDE Laurence, Mme CAUVIN COCATRE Clarisse

Pouvoirs :

Mme ANJOLRAS Huguette donne pouvoir à M. PAUL André

M. BOIRON Bernard donne pouvoir à Mme BALAZUC Marie-Hélène

Secrétaire de séance : Mme MOUTERDE Hélène

OBJET : VALIDATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 DECEMBRE 2022
C 20230202-01

Validation à l'unanimité

OBJET : MODIFICATION DELIBERATION INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS
C 20230202-02

Validation des pourcentages mensuels des indemnités des élus à l'unanimité.

OBJET : APPEL A PROJET FORET

C 20230202-03

Validation à l'unanimité de la convention entre la CCBA et la CCVL définissant les modalités de fonctionnement, d'organisation et de financement dans la mise en œuvre du projet sur le foncier forestier

Validation à l'unanimité la convention entre la CCBA, la CCVL, le CRPF, la COFOR, la CA07 et la SAFER définissant les modalités de fonctionnement et d'organisation entre les différentes structures.

OBJET : VOIE VERTE UZER LARGENTIERE

C 20230202-04

Validation du plan de financement d'une création d'une voie douce entre UZER et LARGENTIERE à l'unanimité

OBJET : PETITE VILLE DE DEMAIN

C 20230202-05

Validation de la convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire 2022-2026 à l'unanimité.

OBJET : OPAH 2023-2026

C 20230202-06

Validation d'une OPAH dite classique sur la période 2023-2026 à l'unanimité.

OBJET : COMMISSION PLUI

C 20230202-07

Validation de la commission PLUI à l'unanimité.

OBJET : DEPARTEMENT ARDECHE / DOSSIER ATOUT RURALITE C 20230202-08

Validation de l'inscription du dossier voie verte pour la totalité de la subvention dans le contrat dénommé « Atout ruralité intercommunalités » à l'unanimité.

OBJET : STAGIAIRE OIT C 20230202-09

Validation du recrutement d'un stagiaire durant l'année 2023, avec le versement de la gratification en vigueur si nécessaire, à l'unanimité..

OBJET : CARTE TOURISTIQUE SUD ARDECHE C 20230202-10

Validation le tarif des encarts publicitaires, soit 420 euros TTC pour les encarts horizontaux et 510 euros pour les encarts verticaux, à l'unanimité.

OBJET : MODIFICATION REGIE DE RECETTES ACCUEIL DE LOISIRS C 20230202-11

Validation de la modification de la régie de recettes de l'accueil de loisirs, à l'unanimité.

OBJET : FINANCEMENT BAFA – C20230202-12

Validation de prendre 4 stagiaire BAFA pour l'année 2023, avec comme partenaire l'organisme STAJ, à l'unanimité. ;

OBJET : AVENANT CONVENTION CDG07 1^{IER} TRIMESTRE 2023 C 20230202-13

Validation de signature de l'avenant à la convention proposé par la CDG 07, à l'unanimité.

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU C 20230202-14

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par le bureau.

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE C 20230202-15

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par la Présidente

la Secrétaire de séance
[Signature]



Madame la Présidente
Brigitte BAULAND

[Signature]